

# Maternité et Travail au CHUV en toute sécurité



## Je travaille en laboratoire et désire une grossesse

Un spécialiste a identifié certains produits néfastes pour le développement du fœtus. Depuis, je peux m'organiser pour les éviter.



## Je travaille de nuit

Dès l'annonce de ma grossesse, je ne travaille pas plus de 3 nuits consécutives et depuis le 7<sup>ème</sup> mois, je travaille uniquement jusqu'à 20h.



## Mon travail s'effectue principalement debout

Dès le 6<sup>ème</sup> mois de grossesse, mon activité debout a été limitée à 4 heures par jour.



## Je travaille avec des rayons X ou de la radioactivité

J'ai demandé un entretien avec l'expert en radioprotection pour adapter mes conditions de travail.



# Nous désirons avoir des enfants

J'ai été informée des aménagements possibles pendant la grossesse. Nous pourrions ainsi prendre certaines dispositions dès que je serai enceinte.



# Dans mon service, j'ai deux collaboratrices enceintes

J'ai fait identifier les activités à aménager. Moyennant quelques changements, elles peuvent continuer à travailler en toute sécurité.

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di



# Des patients du service sont porteurs de maladies infectieuses

Des spécialistes ont évalué mon poste de travail. Certaines précautions standards ont dû être renforcées.



# Mon travail implique le port de charges lourdes

Depuis que je suis enceinte, je ne manipule plus les sacs à linge, je limite les charges de plus de 5kg et je me fais aider.



# Renseignements

Pour toutes questions concernant la protection de la santé des collaboratrices enceintes ou qui allaitent, une directive institutionnelle (à disposition sur le site intranet) et une équipe pluridisciplinaire de santé au travail sont à votre disposition:

Unité Santé-Sécurité au travail  
CSST@hospvd.ch  
ou 021 314 32 41

Médecine du personnel  
021 314 02 43

création: cemcav-chuv, 08 1629